

# Flash Infos



## Voisins Vigilants : une affaire de tous et de chaque instant !

Face aux incivilités grandissantes, la municipalité et les habitants de notre commune se sont inscrits depuis l'année 2015 au dispositif « **Voisins Vigilants** » en relation avec la gendarmerie nationale.

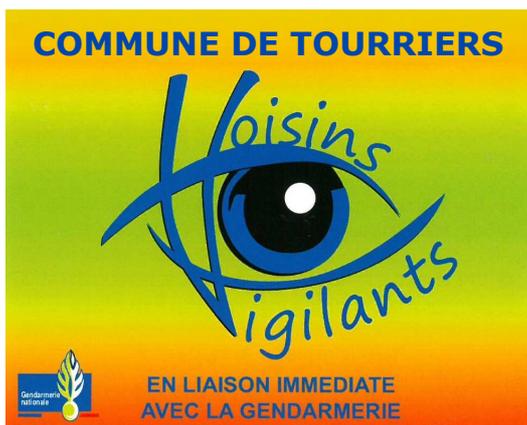
Ce concept d'origine anglo-saxonne vise à mieux lutter contre la délinquance de proximité.

De nombreux panneaux ont été implantés à chaque entrée du bourg et des hameaux afin de rappeler à chacun que notre commune a adhéré à ce dispositif.

Le but de cette opération est que le citoyen avise la gendarmerie et la municipalité de tout fait anormal ou suspect, de jour comme de nuit, susceptible de troubler l'ordre public (vol, agression ...)

En ces périodes de vacances, n'hésitez pas à avertir votre voisinage de vos départs, afin que celui-ci puisse être vigilant et agir dans la plus grande rapidité et efficacité en cas de problème.

De même, nous pourrions également activer ce réseau dans le cadre des dépôts sauvages. En effet, notre territoire communal est victime de nombreux abandons de déchets, notamment au bois « des nones », parking de l'entrée sud du bourg qui connaît une recrudescence de dépôts de pneus. Ces déchets doivent être enlevés par les agents communaux, déposés en déchetterie moyennant une redevance de traitement à la charge exclusive du contribuable. Afin que de tels actes de malveillance cessent, n'hésitez pas à avertir la mairie de tout dépôt sauvage sur notre commune.



### Sommaire :

- Le Bar-Restaurant de la commune fait peau neuve
- Fermeture de la boulangerie
- Vote du budget
- Réhabilitation de l'école
- Voyage scolaire à la Bourboule
- Bilan des TAP 2016-2017
- Les rythmes scolaires 2017-2018
- Soirée théâtrale à Tourriers
- Rentrée 2017-2018 sur le RPI
- Concours AMOPA
- Se protéger de la canicule



## Le Bar-Restaurant de la commune fait peau neuve

---

Depuis quelques mois déjà, des travaux de réhabilitation du Bar-Restaurant ont été entrepris par des entreprises privées, agents municipaux et élus de la commune. Ces travaux ont permis de gagner en espace et en clarté. Il a été procédé à une remise aux normes de la cuisine. Prochainement, vous pourrez venir découvrir « *Aux Papilles d'Antan* » une carte généreuse en plats traditionnels qui vous seront servi par M. ROUGIER et M. THOMAS. L'ouverture de l'établissement est prévue au cours de l'été.



## Fermeture de la Boulangerie

---

Nous vous informons avec beaucoup de déception que la boulangerie « La Boîte à Pains » va fermer le 7 juillet prochain. Monsieur et Madame MAY nous quittent afin de voguer vers d'autres horizons. Nous leur souhaitons bon courage dans leurs projets futurs. A ce jour, aucun repreneur ne s'est présenté, mais nous ne perdons pas espoir de voir venir un nouveau boulanger afin de conserver ce commerce à Tourriers.

## Vote du Budget de la commune

---

Après l'adoption du compte administratif 2016 qui présente un excédent de 143 108 €. Le conseil municipal a voté le budget 2017. Il a pris aussi la décision de ne pas modifier les taux des taxes communales qui se décomposent de la façon suivante :

- ➔ 19.36 % pour la taxe d'habitation
- ➔ 20.97 % pour la taxe foncière (bâti)
- ➔ 63.25 % pour la taxe foncière (non bâti)
- ➔ 19.90 % pour la C.F.E.

Mais pour chacun d'entre nous, cela ne veut pas dire que les impôts ne subiront pas une variation. La commune n'étant pas partie prenante sur la fixation des bases imposables gérées par l'état appliquées à ces différentes taxes.

Les principaux investissements prévus pour 2017 sont : l'achat d'une auto laveuse pour la salle polyvalente, l'étude préalable de l'aménagement du bourg, l'aménagement de l'entrée de l'école par la Route de Puypéroux et peut-être d'autres investissements au fil de l'année.

A noter depuis cette année la mise en place d'une note de synthèse à disposition de tout citoyen résumant les principales décisions budgétaires et disponible également sur le site internet de la mairie. En page suivante, un résumé synthétique du budget 2017.

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES		RECETTES
Charges générales	177 632,00	Produits de service	32 930,00
Charges du personnel	256 200,00	Impôts et taxes	294 414,00
Atténuations de produits	28 363,00		
Autres charges de gestion courante	116 805,00	Dotations et participations	155 916,00
Charges financières	3 070,00	Autres produits	22 000,00
Charges exceptionnelles	10,00	Produits financiers	0,00
Dotations amortissements budgétaires	0,00	Produits exceptionnels	2 271,00
Dépenses Imprévues	12 377,06	Atténuation de charges	12 000,00
Virement à la section d'investissement	68 182,81	Excédent reporté	143 108,87
<b>TOTAL</b>	<b>662 639,87</b>	<b>TOTAL</b>	<b>662 639,87</b>

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES		RECETTES
Déficit d'exécution cumulé	6 082,81	Excédent d'exécution cumulé	0,00
Restes à réaliser	53 700,00	Restes à réaliser	0,00
		Excédent de fonctionnement	59 782,81
Dotation		Virement de la section fonctionnement	68 182,81
Emprunt remb en capital	11 765,00	Dotation	11 000,00
Immobilisations incorporelles	18 800,00	Subventions	0,00
Immobilisations corporelles	44 309,00	Emprunts	420,00
Travaux en cours (hors programme)	5 000,00		
Opérations 130	4 000,00	Autres immobilisations financières	5 000,00
Opérations d'ordre	15 802,00	Opérations d'ordre	15 802,00
Dépenses imprévues	728,81	Produits de cession	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>160 187,62</b>	<b>TOTAL</b>	<b>160 187,62</b>

# Réhabilitation de l'école de Tourriers

---

## **Objectifs de la réalisation**

La commune de Tourriers accueille les classes de CM1 et CM2 (45 élèves en moyenne annuelle) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Anais, Aussac-Vadalle, Tourriers. Les conditions d'accueil à l'école de Tourriers, notamment en matière de sanitaires, ne sont pas satisfaisantes et l'accessibilité des locaux n'est pas aujourd'hui entièrement assurée. De plus, la cuisine ne respecte pas la réglementation en vigueur et doit être mise aux normes. Enfin, la configuration des locaux doit être améliorée, tant pour les personnels communaux que pour les enseignants et les élèves. La commune lance donc un programme de réhabilitation de son école afin d'en améliorer sa fonctionnalité, de répondre au mieux à l'évolution des rythmes scolaires et du nombre d'élèves à accueillir au sein de l'établissement.

## **Les principes de fonctionnement attendus**

Le projet de la collectivité consiste à restructurer l'école, en réhabilitant les bâtiments existants (prise en compte des contraintes réglementaires pour l'ensemble du site - Etablissement Recevant du Public (ERP) classé en type R de 5<sup>ème</sup> catégorie et en créant de nouveaux espaces.

Cela prend en compte :

- la rénovation des deux salles de classe,
- la création d'un nouveau local pour le réfectoire et la cuisine,
- l'aménagement de salles complémentaires dans les locaux existants pour les activités scolaires et périscolaires
- la création de nouveaux sanitaires, l'agrandissement du préau,
- l'aménagement de vestiaires et de sanitaires pour les employés
- la création de rangements et d'un bureau pour les enseignants.

## **Collaboration**

Ce projet est mené sous les conseils de l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD 16) qui a élaboré un préprogramme (finalisé en février 2016) et sur la base de l'avis rendu par le Conseil en Architecture et Urbanisme de la Charente (CAUE).

La commune a ensuite recruté (avril 2016), après un marché d'appel d'offres M. Sylvain RAMPNOUX, architecte à Tourriers chargé de la préparation du programme détaillé de l'opération et de la conduite des travaux.

## **Coût prévisionnel de l'opération - Financement**

Le coût prévisionnel de l'opération est évalué à 437 889 € HT. Les principaux partenaires financiers potentiels pour ce projet sont l'Etat (40 % du montant des travaux – 175 155 € HT) et le conseil départemental de la Charente (10 %). Le reste devra être financé par la commune. La commune a déposé un dossier de demande de subventions auprès des services de l'Etat en février 2016, mais n'a pas été retenu au titre des aides 2016. Un dossier complémentaire a alors été réalisé par un maître d'œuvre. La commune a délibéré le 19 juillet 2016 pour approuver le programme et le plan de financement. Un nouveau dossier de demande de subventions a été déposé en février 2017. Celui-ci a reçu fin juin 2017 un avis favorable.

## **Planning prévisionnel :**

- déposer un permis de construire - Automne 2017 – durée instruction 4 mois
- lancer un marché public de travaux – 1<sup>er</sup> semestre 2018 – durée 4 mois
- débiter les travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2018 – durée 10/12 mois.

## Voyage scolaire à la Bourboule

---



Les classes de CM1 et CM2 de l'école de TOURRIERS sont partis en voyage scolaire de fin d'année au centre de vacances de FENESTRE à la Bourboule pendant 3 jours. Départ le mercredi 28 juin à 7h, sous la pluie, accompagnés de 5 adultes.

Après le déjeuner au centre, les enfants ont ensuite pu visiter le parc de Fenestre avec différentes activités, puis la ferme « le petit Plancha », où ils ont dégusté plusieurs fromages d'Auvergne accompagnés de confiture de lait maison. « Wouah c'était

bon!!! ». La veillée Contes a animé la première soirée avec des oreilles attentives.

Le jeudi 29 juin direction le Puy de la vache, volcan à cratère « égueulé » en forme de fer à cheval. Après un pique-nique humide, les enfants ont accédé au Puy de Dôme par le petit train à crémaillère sous un vent glacial. La soirée fut chaleureuse car animée par une Boom où les enfants se sont amusés sous les « sunlights » du directeur du centre.

Le vendredi 30 juin au matin, départ pour la journée au parc d'attraction « Vulcania » au cœur des volcans d'Auvergne qui leur a permis de mieux comprendre l'histoire de la planète et de la formation des volcans.

Retour le soir à 20h30 : TOUS sont revenus enchantés par ce voyage, malgré une météo capricieuse, et des souvenirs plein la tête!! Un GRAND MERCI aux accompagnateurs.

Et Bon Vent aux CM2 vers leurs nouveaux collègues.

## Bilan des TAP 2016-2017

---



Le vendredi 7 juillet dernier, la fin des TAP et de l'année scolaire au sein de l'école de Tourriers a été marquée par une fête musicale et sportive autour d'un goûter offert aux enfants de CM1 et CM2. C'était l'occasion de se retrouver, animateurs de la CDC et intervenants extérieurs, autour des enfants pour échanger et partager sur les ateliers de l'année passée et ceux à venir.

Cette année encore, toujours dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en place en septembre 2014, la commune de Tourriers a poursuivi son engagement dans l'organisation des TAP au sein de l'école, en partenariat avec Thibault VIGIER, référent encadrant les animateurs du Centre de Loisirs de la communauté de communes « Cœur de Charente » et des intervenants extérieurs afin de permettre aux enfants de développer leur curiosité intellectuelle et leur esprit créatif.

Les jours de TAP se sont déroulés les lundis de 13h30 à 15h et les vendredis de 15h à 16h30.

Les activités proposées ont été variées : jeux de connaissances, petits jeux en équipe, création d'un livre, découverte du dessin, création de Monsieur Carnaval, atelier nature « A la découverte des abeilles », initiation à l'espagnol, séances relaxation, tennis de table, danse africaine avec percussions, rugby et réalisation d'un jardin autonome.

Un grand merci aux différents intervenants et aux agents communaux pour le soutien logistique.

## Les Rythmes Scolaires 2017-2018 : maintien des TAP sur le RPI

---



Le 26 juin dernier, les représentants des communes de la communauté de communes « Cœur de Charente » se sont réunis afin d'échanger sur le maintien ou le retrait des rythmes scolaires pour la rentrée 2017-2018.

Une décision collégiale a mis en avant le maintien des TAP pour l'année scolaire 2017-2018 sur les communes de notre RPI Anais - Aussac Vadalle - Tourriers.

Dès septembre 2017 et après la publication du nouveau décret, les communes devront se réunir avec les différents partenaires afin de mettre en lumière les différents leviers et freins d'une éventuelle réorganisation scolaire et trouver un consensus local. Dans l'intérêt des enfants, le projet mené devra avoir du sens et une cohérence territoriale.

Comme tous les ans, chaque commune citée ci-dessus informera les familles de l'organisation des TAP avant la rentrée scolaire.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site internet de la commune ou en contactant Mme Nathalie VERGNAUD, Adjointe chargée des affaires scolaires à la Mairie de Tourriers au 06 87 60 36 07.

**Bonnes vacances à tous ... et à la rentrée prochaine !!!**

## Soirée théâtrale à Tourriers : « De la banquise à la Jungle ... »

---



Après plusieurs mois de préparation les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école de Tourriers ont interprété devant leurs familles et amis une pièce de théâtre de qualité le vendredi 16 juin dernier de 18h30 à 20h à la Salle des Fêtes, intitulée « Le long voyage du pingouin vers la jungle ... » de JG Nordman.

Le projet a pu être réalisé grâce aux enseignants et en partenariat avec l'association « Les mains écarlates », la Mairie de

Tourriers dans le cadre des TAP avec les animateurs de la communauté de communes Cœur de Charente et Barnabé KOALA de l'Association Sang Mélé à travers un travail autour des percussions africaines.

Dans le cadres des TAP, les enfants ont créé les décors et les costumes en s'inspirant des œuvres d'Antoine GUILLOPE.

A l'issue du spectacle, une dégustation de fouées a été organisée par l'AIPE du RPI.

Parents, familles et amis ont passé une excellente soirée et assisté à un très beau spectacle. Des talents d'acteurs se sont révélés !!!!

Un grand BRAVO aux enfants qui se sont énormément investis et qui ont fourni un travail considérable, sans oublier les enseignants.

Un grand MERCI à TOUS !!

## Rentrée 2017-2018 sur le RPI



*Quelques changements interviendront au sein de l'équipe pédagogique du RPI pour la rentrée 2017-2018.*

- ➔ Départ de Cyril BILLY, enseignant et directeur de l'école élémentaire de Tourriers (CM2) depuis 2 ans. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. A ce jour, nous ne connaissons pas encore le nom de son successeur.
- ➔ Départ de Jean-Luc THIBAUD, enseignant à l'école élémentaire de Vadalle (CE2) depuis 27 ans. Nous lui souhaitons une bonne continuation. Il sera remplacé à la rentrée par Prisca LOUIS.
- ➔ Départ de Mélanie LANDREVIE, enseignante et directrice à l'école élémentaire de Vadalle (CE1) depuis 1 an. Elle sera remplacée par Virginie DEBACQ sur ces mêmes fonctions.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants et une bonne continuation dans les projets professionnels à ceux qui partent.

## Concours AMOPA

Comme chaque année, le collège Eugène Delacroix de Saint-Amant-de-Boixe participe au concours « Défense et Illustration de la langue française ».

Cette année, de nombreux Tourrierois ont été récompensés par l'association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA). La cérémonie des récompenses s'est déroulée le 31 mai dernier au Conseil départemental de la Charente en présence de M. le Maire de Tourriers, qui a tenu à féliciter au titre de la municipalité tous les jeunes lauréats.



Pierre ARDOUIN, Laurent DANEDE, Axelle VERGNAUD,  
Léa QUENTIN DUMINIL, Jade DELHAUME

- ➔ **Léa QUENTIN DUMINIL** : 1er ex aequo en poésie
- ➔ **Jade DELHAUME** : 3ème ex aequo en poésie
- ➔ **Pierre ARDOUIN** : 1er ex aequo : expression écrite sujet libre et 2ème ex aequo en poésie
- ➔ **Axelle VERGNAUD** : 3ème ex aequo en expression écrite sujet libre
- ➔ **Perrine JOUBERT** : Prix de participation en expression écrite sujet libre

**Bravo à tous nos écrivains en herbe !**

## Canicule, fortes chaleurs : Adoptez les bons réflexes



**1\_Maintenir sa maison au frais :** Fermer les volets le jour et aérer la nuit. Utiliser au moins un ventilateur, voire une climatisation si vous en disposez. Pour la climatisation, il est important qu'elle soit bien entretenue (filtres) et pas réglée trop froide (5 degrés d'écart avec la température extérieure). En cas de très fortes chaleurs, il est toutefois possible d'augmenter le climatiseur.



**2\_Rechercher des endroits frais :** Passer au moins 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais : les supermarchés souvent climatisés, au cinéma, à la cave, dans les églises ...



**3\_Eviter les efforts physiques :** Mieux vaut limiter ses activités physiques lors d'épisodes caniculaires. Mais si vous souhaitez absolument pratiquer votre séance de sport, attendez la fin de journée, diminuez l'intensité et la durée et privilégiez les endroits à l'ombre. Sans oublier de boire.



**4\_Boire de l'eau et éviter l'alcool :** Boire beaucoup d'eau, même si vous n'avez pas soif. Ne pas consommer d'alcool, qui déshydrate, même à petite dose. Le café ou le thé ne remplacent pas l'eau non plus, mais il n'est pas utile de boire trop froid.



**5\_Se mouiller le corps et se ventiler :** Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ...



**7\_Se protéger :** Si vous devez sortir, préférez l'ombre au soleil. Portez un chapeau, des vêtements légers, de couleurs claires, amples et protégez-vous avec de la crème solaire.



**8\_Prendre des nouvelles de vos proches :** Restez en contact avec les membres de votre famille : les personnes âgées, isolées ou fragiles sont particulièrement sensibles aux fortes chaleurs.



**9\_Manger en quantité suffisante :** Manger de petites quantités plusieurs fois dans la journée. Consommer des fruits et des légumes gorgés d'eau, crus.



**10\_En cas d'urgence :** Si vous êtes victime **de crampes, fatigue inhabituelle, de propos incohérents, de fièvre > à 38 °C, des maux de tête, des vertiges et nausées**, contacter sans attendre le Samu en composant le 15.

**La Mairie de Tourriers met en place un système de veille et d'alerte en faveur des personnes dépendantes ou fragiles. La commune reste à votre disposition, en cas de problème n'hésitez pas à nous joindre au 05 45 20 62 42.**